

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Valloire  
GALIBIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE  
SÉANCE DU JEUDI 7 AVRIL 2022

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 12

Représentés : 3

Absents : 0

Date de convocation : 1<sup>er</sup> avril 2022

Date d'affichage : 1<sup>er</sup> avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le sept avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

**Étaient présents :** ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre - MARTIN Jean-Marie - FEUTRIER Stéphanie - GRANGE Christian - RETORNAZ Lénaïck - GRANGE Michel

**Étaient représentés :** MAGNIN Carine (donne procuration à RAMBAUD Marie-Pierre) - CLAPPIER Pascal (donne procuration à FEUTRIER Stéphanie) - POIROT Marie (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre)

**Monsieur André RETORNAZ est désigné secrétaire de séance.**

**Délibération n° 22-04-041**

**Objet : Budget principal : affectation des résultats 2021**

Rapporteur : Natacha Rivas, adjointe au maire

Je vous rappelle les résultats budgétaires de l'exercice 2021 de ce budget :

- un excédent de fonctionnement de 1 013 131.52 €
- un déficit d'investissement de 28 636.26 €

A la clôture de l'exercice 2021, les résultats cumulés (c'est-à-dire intégrant les résultats reportés des exercices antérieurs) sont les suivants :

- un excédent de fonctionnement de 1 893 895.09 €
- un déficit d'investissement de 1 572 368.15 €.

Je vous propose d'affecter les résultats ci-dessus de la manière suivante :

- ❖ 1 101 778.15 € à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (solde des restes à réaliser 2021 arrêtés à la somme de + 470 590 €), au compte 1068 ;
- ❖ report de la somme de 792 116.94 € en excédent de la section de fonctionnement au compte 002.

Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le 15/04/2022

Bercet  
Levraut

ID : 073-217303064-20220407-22\_04\_041-DE

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 29 mars 2022, a émis un avis favorable sur ce dossier.

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable et communication du 29 mars 2022,

Où l'exposé de Madame Rivas,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

#### DÉCIDE

➤ d'affecter les résultats du budget principal 2021 de la manière suivante :

- ❖ 1101778.15 € à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement au compte 1068 ;
- ❖ report de la somme de 792 116.94 € en excédent de la section de fonctionnement au compte 002.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 15/04/2022

Affichage : 15/04/2022

Valloire, le 15/04/2022

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX.

